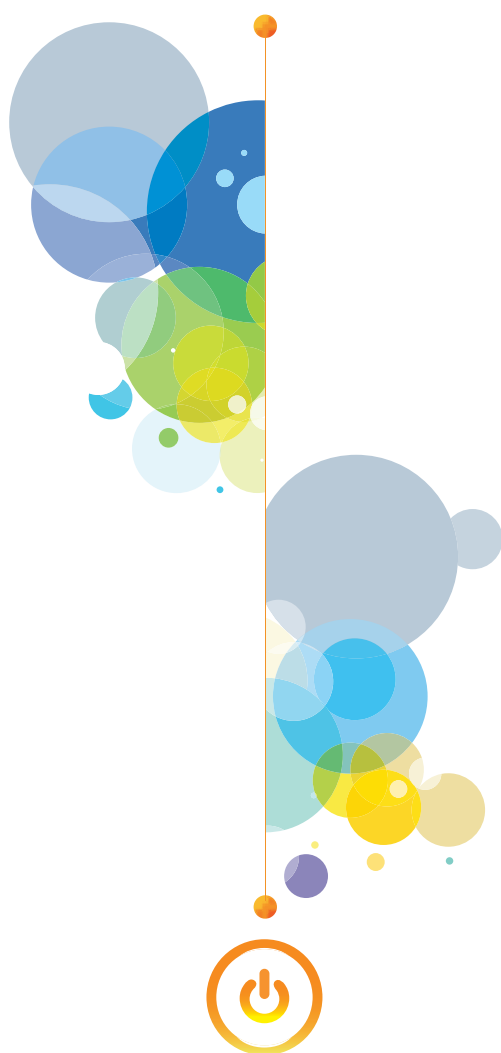







RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012



MERSEN

	page
Message du Président du Directoire	2
 1 Rapport de gestion	3
 2 Comptes consolidés	7
 3 Annexes	17
 4 Rapport des Commissaires aux comptes	49
 5 Attestation du responsable	51



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire,

Après une année 2011 remarquable, le début de l'année 2012 s'est déroulé dans un environnement économique moins favorable. Cependant, si la situation en Europe s'est dégradée au cours du semestre, l'Amérique du Nord et l'Asie ont apporté leur dynamisme à l'activité du Groupe.

Ce semestre a été également marqué par une phase d'ajustement sur le marché du solaire. En effet, la surproduction importante de cellules solaires au cours de l'année 2011 a conduit les fabricants à ralentir de façon brutale leur production fin 2011 pour donner le temps au marché d'absorber ces stocks. Pour Mersen, cela a eu pour conséquence d'affecter fortement ses ventes à destination des fabricants de cellules en pleine restructuration. Cependant, les installations de panneaux solaires continuent partout dans le monde et pourraient être, cette année, supérieures à celles de l'année dernière. C'est un facteur très positif pour ce marché et cela permet un écoulement rapide des stocks de cellules qui se traduira bientôt par des reprises de commandes pour Mersen. Les acteurs du polysilicium quant à eux poursuivent leurs investissements, et ont maintenu un niveau de commandes solide pour le Groupe.

Les autres marchés des énergies renouvelables ont été en croissance notable, en particulier l'éolien qui a bénéficié de la mise sur le marché de nouveaux produits contribuant à une meilleure performance des équipements. En chimie-pharmacie, Mersen profite d'un carnet de commandes élevé lié aux investissements importants des grands acteurs mondiaux en Asie mais également en Amérique du Nord.

Le marché de l'électronique sur lequel le Groupe s'appuie pour sa croissance future a marqué le pas en ce début d'année en raison du ralentissement des investissements notamment sur les réseaux électriques, mais son potentiel à moyen terme reste intact.

Les autres marchés du Groupe, le transport et les industries de procédés, ont été en retrait ce semestre, en ligne avec le contexte macroéconomique mondial, particulièrement en Europe.

Malgré cette baisse d'activité et une contribution relative plus importante de l'activité chimie à plus faible marge, le Groupe a été capable de dégager une marge opérationnelle courante de 10,4% du chiffre d'affaires. Compte tenu du niveau faible de nos deux moteurs de croissance, le solaire et l'électronique, sur cette période, c'est un résultat encourageant, qui montre la bonne résistance du Groupe à une baisse d'activité et sa capacité à mettre en œuvre les plans d'adaptation de ses coûts.

Le Groupe a également poursuivi ses efforts en termes de cash-flow, ce qui lui permet de dégager pour la période un montant de 40 millions d'euros de cash-flow opérationnel, nettement supérieur au montant enregistré l'année dernière.

Enfin, nous avons finalisé en juillet le refinancement de notre crédit syndiqué arrivant à échéance en juillet 2013. Cette opération illustre la confiance de nos partenaires financiers dans Mersen et nous donne ainsi les moyens nécessaires au développement du Groupe.

Dans cet environnement incertain, Mersen a maintenu sa compétitivité grâce à ses expertises technologiques et son positionnement mondial. Le Groupe anticipe une reprise du marché du solaire dans le courant du quatrième trimestre ainsi qu'une relance sur certains secteurs de l'électronique. A moyen terme, le marché de la chimie-pharmacie qui bénéficie d'un carnet de commandes élevé, nous permet déjà d'envisager une année 2013 soutenue sur ce segment.

Je suis convaincu que le positionnement unique du Groupe sur des marchés porteurs et les zones géographiques en croissance, les relations de partenariats solides qu'il a développées avec ses clients et son assise mondiale constituent des atouts majeurs pour les années à venir.

Luc Themelin
Président du Directoire

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

→ Chiffre d'affaires

Mersen a réalisé au premier semestre 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 427,1 millions d'euros en hausse de 1,8 % à données publiées en tenant compte de l'impact positif de l'intégration d'Eldre et d'un effet de change favorable. A périmètre et changes constants, il est en repli de -6%.

Le semestre a été marqué par un contexte économique difficile en Europe et par des ventes en fort retrait sur le marché du solaire. Ce retrait est lié à la faiblesse de la production de cellules photovoltaïques par les fabricants chinois qui avaient constitué d'importants stocks en 2011. Il a été par ailleurs accentué par la non récurrence de ventes de graphite pour l'équipement de

nouveaux fours solaires facturés à un client nord-américain début 2011. En conséquence, le chiffre d'affaires enregistré au cours du premier semestre sur ce marché s'est élevé à 28 millions d'euros contre 57 millions d'euros pour la même période l'année dernière.

Hors filière solaire, l'activité a progressé de +1,9% à périmètre et changes constants : l'activité a été en croissance dans l'éolien, les énergies conventionnelles ainsi que dans la chimie-pharmacie. Dans les industries de procédés, la tendance a été favorable pour le pôle matériaux tandis que le pôle électrique a été affecté par le ralentissement européen. Si le repli observé en début d'année s'est accru en Europe avec une activité en baisse sur la majorité des pays, la croissance est restée soutenue en Asie et en Amérique du Nord, mais à un rythme plus faible en fin de semestre.

En millions d'euros	S1 2012	S1 2011	croissance totale	croissance organique
Systèmes et Matériaux Avancés	184,3	189,4	-2,7 %	-7,9 %
Systèmes et Composants Electriques	242,8	230,0	5,6 %	-4,3 %
TOTAL GROUPE	427,1	419,4	1,8 %	-6,0 %
Europe	150,7	158,0	-4,6%	-9,7%
Asie-Pacifique	111,1	103,6	7,2%	-1,8%
Amérique du Nord	142,4	134,1	6,2%	-5,7%
Reste du Monde	22,9	23,7	-3,5%	-2,4%
TOTAL GROUPE	427,1	419,4	1,8 %	-6,0 %

Les ventes dans les Systèmes et Matériaux Avancés sont en décroissance de -7,9 % à périmètre et changes constants. Ce repli provient de la baisse provisoire des ventes à la filière solaire ainsi que d'une base de comparaison très élevée. La croissance de ce pôle sur les autres marchés est de +9,6% à périmètre et changes constants. L'activité a été soutenue dans les industries de procédés (principalement aux Etats-Unis et en Asie) sur lesquelles le Groupe a réorienté ses capacités de production de graphite. Elle a été également en croissance dans l'aéronautique et la chimie-pharmacie.

La baisse d'activité dans les Systèmes et Composants Electriques est de -4,3% à périmètre et changes constants. Ce repli, qui s'est accentué au cours du second trimestre, a été particulièrement sensible en Europe en raison du contexte macro-économique. Si l'activité a été difficile sur les marchés des industries de procédés, du transport ferroviaire et de l'électronique de puissance, elle est en revanche restée soutenue sur les marchés de l'éolien et du transport aéronautique.

1

→ Ebitda et résultat opérationnel courant

En millions d'euros	S1 2012	S1 2011
Résultat opérationnel courant ^(a)	44,4	54,2
Dépréciation et amortissement	19,8	18,9
Ebitda	64,2	73,1
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>15,0 %</i>	<i>17,4 %</i>

(a) Suivant la définition 2009.R.03 du CNC.

L'Ebitda⁽¹⁾ du Groupe a atteint 64,2 millions d'euros au premier semestre 2012, en retrait de 12 % par rapport à la même période de 2011 dans un contexte d'activité difficile.

La marge d'Ebitda s'est élevée à 15%, en baisse de 2,4 points par rapport à l'année dernière. Cette moindre marge, qui a concerné les deux pôles du Groupe, s'explique principalement par un niveau d'activité en repli (à périmètre et change constants) et par un mix produit défavorable : les ventes ont fortement décliné sur le marché du solaire où le Groupe réalise des marges élevées tandis

qu'elles ont progressé dans la chimie-pharmacie avec des taux de marges plus faibles. Ces deux effets ont été toutefois partiellement compensés par un plan de productivité et de maîtrise des coûts fixes de 8 millions d'euros au global.

La marge opérationnelle courante a connu la même tendance. Elle s'est élevée à 10,4 % du chiffre d'affaires en repli de 2,5 points par rapport à 2011. Elle est toutefois en progression de 0,5 point par rapport à la même période de 2010.

En millions d'euros	S1 2012	S1 2011	Évolution
Chiffre d'affaires	427,1	419,4	+1,8%
Marge brute	129,2	134,3	-3,8%
<i>en % du CA</i>	<i>30,3%</i>	<i>32,0 %</i>	
Frais commerciaux et autres	(40,6)	(40,7)	--
Frais administratifs et de R&D	(44,2)	(39,4)	(12,2%)
Frais fixes totaux (hors production)	(84,8)	(80,1)	(5,9%)
Résultat opérationnel courant	44,4	54,2	(18,1)%
<i>en % du CA</i>	<i>10,4%</i>	<i>12,9 %</i>	

La marge brute est en retrait, du fait de la moindre absorption des coûts fixes de production (notamment des amortissements) liée au repli de l'activité. Les frais administratifs, commerciaux et de R&D sont plus élevés que l'année dernière en raison de

l'évolution des parités monétaires et de l'acquisition Eldre. Ils sont en légère baisse à périmètre et changes constants grâce à un plan d'économies qui a permis de compenser les effets d'inflation et les dépenses engagées fin 2011.

(1) Résultat opérationnel courant + amortissements.

→ Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 22,5 millions d'euros contre 31,5 millions d'euros pour la même période en 2011.

En millions d'euros	S1 2012	S1 2011
Résultat opérationnel courant	44,4	54,2
Charges et produits non courants	(2,4)	(2,0)
Amortissement et dépréciation des actifs incorporels réévalués	(0,4)	(0,4)
Résultat opérationnel	41,6	51,8
Résultat financier	(6,6)	(4,8)
Impôts sur les résultats	(11,7)	(15,7)
Résultat net des activités poursuivies	23,3	31,3
Résultat des activités cédées ou interrompues	(0,4)	1,6
Résultat net consolidé	22,9	32,9
Résultat net part du Groupe	22,5	31,5

Les principaux postes du compte de résultat net consolidé s'analysent comme suit :

- Les charges et produits non courants s'élèvent à 2,4 millions d'euros et concernent des coûts de restructuration et des frais d'acquisition.
- Le montant des amortissements des actifs incorporels réévalués est de -0,4 million d'euros, le même montant qu'en 2011.
- Le résultat financier net de Mersen a atteint -6,6 millions d'euros ce semestre. Il tient compte d'intérêts financiers sur la dette supérieurs à ceux de l'année dernière.
- La charge d'impôt ressort à 11,7 millions d'euros pour le semestre, soit un taux effectif d'impôt de 33%, identique à celui de fin 2011.

CASH ET ENDETTEMENT

→ Tableau simplifié des flux de trésorerie

En millions d'euros	S1 2012	S1 2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant BFR	61,2	72,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(7,8)	(38,0)
Variation des impôts	(13,7)	(16,3)
Flux de trésorerie des activités arrêtées	--	(0,2)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	39,7	17,8
Cash-flow d'investissements industriels	(14,7)	(21,5)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies après investissement industriels	25,0	(3,7)
Variation de périmètre	(26,9)	0,9
Cession d'immobilisations et autres	(0,7)	3,1
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles et d'investissements	(2,6)	0,3
Intérêts payés	(6,3)	(4,6)
Dividendes versés	(0,1)	(0,3)
Augmentation de capital et autres		0,1
Flux de trésorerie net avant variation d'endettement	(9,0)	(4,5)

Le flux de trésorerie opérationnel net provenant des activités opérationnelles est en nette augmentation par rapport au premier semestre 2011 du fait d'une moindre consommation de besoin en fond de roulement dans un contexte de repli d'activité et de la poursuite du programme « Cash Initiative ».

Les investissements industriels s'élèvent à 14,7 millions d'euros et concernent principalement des investissements de maintenance.

Le flux relatif à la variation de périmètre concerne l'acquisition d'Eldre.

→ Bilan

L'endettement net au 30 juin 2012 atteint 255 millions d'euros contre 239 millions d'euros à fin 2011. Cette augmentation de 16 millions d'euros tient compte du coût d'acquisition de la société Eldre en début d'année pour environ 30 millions d'euros et d'un effet de change défavorable de 5 millions d'euros lié principalement à l'appréciation du dollar US par rapport à l'Euro sur la période.

Le Groupe maintient une structure financière solide : le ratio d'endettement net sur Ebitda (« leverage ») s'établit à 1,98* (contre 1,61* à fin 2011) et le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») à 46%*, vs 44%* à fin 2011.

	30 juin 2012	31 déc. 2011
Endettement net total (en millions d'euros)	255,2	239,5
Endettement net / fonds propres*	0,46	0,44
Endettement net / Ebitda*	1,98	1,66

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES 2012

→ Financements

Le Groupe a finalisé en juillet 2012 le refinancement de son crédit syndiqué venant à échéance en juillet 2013, par la mise en place de lignes bancaires d'un montant global de 215 millions d'euros.

Ces lignes se composent :

- d'un crédit syndiqué de 2 tranches, respectivement de 100 millions d'euros et de 75 millions de dollars US, toutes deux d'une maturité de 5 ans, remboursables *in fine*. Ce crédit syndiqué a été souscrit auprès d'un pool bancaire constitué de banques françaises et internationales de premier plan.
- de crédits bilatéraux pour un montant total de 55 millions d'euros, d'une maturité moyenne de 4 ans.

La maturité moyenne des financements mobilisés est désormais proche de 5 ans.

→ Perspectives

Sur la deuxième partie de l'année, l'activité évoluera dans un contexte économique encore peu favorable. Cependant, le Groupe anticipe une reprise du marché du solaire dans le courant du quatrième trimestre, même s'il n'a pas encore constaté de rebond significatif de ses commandes. Les livraisons pour la chimie vont se poursuivre à un rythme dynamique conduisant à un effet mix-produit moins favorable qu'en 2011 mais qui sera partiellement compensé par la poursuite des plans de productivité et de maîtrise des coûts.

Au-delà, le Groupe reste focalisé sur sa stratégie et s'appuiera sur la dynamique de ses marchés porteurs, le solaire et l'électronique, et sur son solide carnet de commandes en chimie.

* selon calcul des covenants des placements privés de 100 millions de dollars US émis en novembre 2011 et du nouveau crédit syndiqué signé en juillet 2012.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. MERSEN (France)	IG	100	100
2. MERSEN France Amiens S.A.S (France)	IG	100	100
3. MERSEN France Gennevilliers S.A.S (France)	IG	100	100
- MERSEN France Cevins S.A.S (France)	IG	100	100
4. MERSEN France Py S.A.S (France)	IG	100	100
5. MERSEN Corporate Services S.A.S (France)	IG	100	100
6. MERSEN France SB S.A.S (France)	IG	100	100
- MERSEN France La Mure S.A.S (France)	IG	100	100
- Eldre S.A.S (France)	IG	100	100
- MERSEN Österreich Wien GmbH (Autriche)	IG	100	100
- MERSEN CZ S.R.O. (République Tchèque)	IG	100	100
- M.Schneider Hungaria Kft (Hongrie)	IG	100	100
- MERSEN Tunisie SARL (Tunisie)	IG	100	100
- MIRO Holding SAS (France)	IG	100	100
- FUSES & SWITCHGEAR (Hong-Kong)	IG	100	100
- Zhejiang Mingrong Electrical Protection Company (Chine)	IG	100	100
- MERSEN FMA Japan KK (Japon)	IG	100	100
- MERSEN Japan KK (Japon)	IG	100	100
- MERSEN France Gorcy S.A.S (France)	IG	100	100
7. MERSEN France Grésy S.A.S (France)	IG	100	100
8. Boostec (France)	IG	85	85
9. MERSEN Deutschland Holding GmbH & Co. KG (Allemagne)	IG	100	100
- MERSEN Deutschland FFM AG (Allemagne)	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH (Allemagne)	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH (Allemagne)	IG	100	100
- MERSEN Österreich Hittisau Ges.m.b.H. (Autriche)	IG	100	100
- MERSEN Deutschland Lisengericht GmbH (Allemagne)	IG	100	100
- MERSEN Deutschland Suhl GmbH (Allemagne)	IG	100	100
- MERSEN Deutschland Eggolsheim GmbH (Allemagne)	IG	100	100
10. MERSEN Deutschland Jestetten GmbH (Allemagne)	IG	100	100
11. MERSEN Ibérica S.A (Espagne)	IG	50	50
12. MERSEN Ibérica BCN S.A (Espagne)	IG	100	100
13. MERSEN UK Holdings Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100
- MERSEN UK Portslade Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100
- MERSEN UK Teeside Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
14. MERSEN Scot. Holding Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100
- MERSEN Scotland Holytown Ltd. (Grande-Bretagne)	IG	100	100
15. MERSEN Italia Spa. (Italie)	IG	100	100
16. MERSEN Benelux B.V (Pays-Bas)	IG	100	100
17. MERSEN Nordic AB (Suède)	IG	100	100
18. MERSEN Canada Dn Ltée / Ltd. (Canada)	IG	100	100
- MERSEN Canada Toronto Inc. (Canada)	IG	100	100
19. MERSEN USA Bn Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Holding Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Greenville-MI Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA St Marys-PA Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Midland-MI Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Oxnard-CA Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Gonzales-LA LLC (Etats-Unis)	IG	51	51
- Eldre Corporation (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ugimagnet Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN USA Newburyport-MA LLC (Etats-Unis)	IG	100	100
- MERSEN de México Juarez, S.A DE. C.V (Mexique)	IG	100	100
20. MERSEN México Monterrey, S de R.L. de C.V. (Mexique)	IG	100	100
21. MERSEN Oceania, Pty Ltd. (Australie)	IG	100	100
22. MERSEN Korea Co. Ltd. (Corée du Sud)	IG	100	100
23. MERSEN India Pvt. Ltd. (Inde)	IG	100	100
24. SCI Carbon Brushes Pvt. Ltd. (Inde)	IG	100	100
25. MERSEN China holding Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Pudong Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Chongqing Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Carbone Lorraine Components Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Xianda Shanghai Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Shanghai Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut (Kunshan) Company (Chine)	IG	100	100
- MERSEN Yantai Co (Chine)	IG	60	60
- Beijing Elsta M.Schneider Co Ltd (Chine)	IG	100	100
26. MERSEN South Africa PTY Ltd (Afrique du Sud)	IG	69	69
- Statcor Electrical (Afrique du Sud)	IG	69	69
- Dustria Investment (Afrique du Sud)	IG	69	69
27. MERSEN do Brasil Ltda. (Brésil)	IG	100	100
28. MERSEN Istanbul Sanayi Ürünleri (Turquie)	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2011 et en 2012 sont les suivantes :

■ au cours de l'exercice 2011 :

- la société chinoise Beijing Elsta M. Schneider Co. Ltd. dont le Groupe a acquis les intérêts minoritaires au premier semestre 2011 est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011.
- la société Mersen Istanbul Sanayi Ürünleri est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces évolutions de périmètre.

■ au cours de l'exercice 2012 :

- la société française Eldre SAS acquise à 100% par Mersen France SB S.A.S est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2012.
- la société américaine Eldre Corporation acquise à 100% par Mersen USA Holding Corp. est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2012.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	30 juin 12	30 juin 11
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires consolidé	17	427,1	419,4
Coûts des produits vendus		(297,9)	(285,1)
Marge brute totale		129,2	134,3
Charges commerciales		(40,5)	(38,3)
Frais administratifs centraux et de recherche		(44,2)	(39,4)
Autres charges d'exploitation		(0,1)	(2,4)
Résultat opérationnel courant		44,4	54,2
Charges non courantes	16	(2,4)	(3,4)
Produits non courants	16		1,4
Amortissement des actifs incorporels réévalués		(0,4)	(0,4)
Résultat opérationnel	17/19	41,6	51,8
Charges financières		(6,6)	(4,8)
Produits financiers			
Coût du financement	20	(6,6)	(4,8)
Résultat financier		(6,6)	(4,8)
Résultat courant avant impôt		35,0	47,0
Impôts courants et différés	21	(11,7)	(15,7)
Résultat des activités poursuivies		23,3	31,3
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4	(0,4)	1,6
Résultat		22,9	32,9
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la société		22,5	31,5
- Participation ne donnant pas le contrôle		0,4	1,4
RESULTAT DE LA PERIODE		22,9	32,9
Résultat par action	22		
Résultat de base par action (en euros)		1,11	1,58
Résultat dilué par action (en euros)		1,07	1,52
Résultat par action des activités poursuivies	22		
Résultat de base par action (en euros)		1,13	1,50
Résultat dilué par action (en euros)		1,09	1,44

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions d'euros	Notes	30 juin 12	30 juin 11
RESULTAT DE LA PERIODE			
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	20	(0,1)	1,0
Variation des postes du bilan liée au cours de change de fin de période		7,5	(18,4)
Impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres	20	(0,1)	(0,4)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		7,3	(17,8)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		30,2	15,1
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la société		29,7	14,7
- Participation ne donnant pas le contrôle		0,5	0,4
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		30,2	15,1

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

Actif

En millions d'euros	Note	30 juin 2012	31 déc. 2011
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
- Goodwill	6	284,7	264,0
- Autres immobilisations incorporelles	8	39,4	40,0
Immobilisations corporelles			
- Terrains	8	29,6	28,5
- Constructions		62,5	58,6
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles		191,4	189,5
- Immobilisations en cours		33,4	29,6
Actifs financiers non courants			
- Titres de participation	9	5,8	4,9
- Dérivés non courants			
- Autres actifs financiers	3/15	7,2	8,6
Actifs non courants d'impôts			
- Impôts différés actifs	21	27,6	25,7
- Impôts courants part long terme		2,7	2,1
TOTAL ACTIF NON COURANT		684,3	651,5
ACTIF COURANT			
- Stocks	10	198,5	188,7
- Clients et comptes rattachés	11	141,3	128,0
- Autres créances d'exploitation		24,5	20,7
- Impôts courants court terme		3,0	4,6
- Autres actifs courants			
- Actifs financiers courants	15	9,0	5,3
- Dérivés courants	3	0,4	0,5
- Actifs financiers de placement	15		
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	39,4	52,2
TOTAL ACTIF COURANT		416,1	400,0
TOTAL ACTIF		1 100,4	1 051,5

Passif

En millions d'euros	Note	30 juin 2012	31 déc. 2011
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	12	40,6	40,6
- Réserves		493,2	455,8
- Résultat net de l'exercice		22,5	56,9
- Écarts de conversion		(13,4)	(20,8)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE MERSEN		542,9	532,5
- Participations ne donnant pas le contrôle		10,8	10,4
CAPITAUX PROPRES		553,7	542,9
PASSIF NON COURANT			
- Provisions non courantes	13	0,7	0,5
- Avantages du personnel	14	37,3	35,6
- Impôts différés passifs	21	25,9	24,8
- Emprunt à long et moyen terme	15	275,2	261,7
- Dérivés non courants	3	2,1	2,1
TOTAL PASSIF NON COURANT		341,2	324,7
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés		68,3	64,0
- Autres passifs d'exploitation		74,1	67,8
- Provisions courantes	13	2,6	5,0
- Impôts courants court terme		3,9	5,5
- Passifs divers	13	27,3	5,1
- Autres passifs financiers courants	15	9,2	5,3
- Dérivés courants	3	0,9	1,2
- Comptes courants financiers	15		
- Concours bancaires courants	15	19,2	30,0
TOTAL PASSIF COURANT		205,5	183,9
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 100,4	1 051,5

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Mersen				Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	39,9	432,2	38,4	(29,7)	480,8	12,9	493,7
Résultat N-1		38,4	(38,4)		0,0		0,0
Résultat de la période			31,5		31,5	1,4	32,9
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		0,6			0,6		0,6
Écart de conversion				(17,4)	(17,4)	(1,0)	(18,4)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	0,6	0,0	(17,4)	(16,8)	(1,0)	(17,8)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	0,6	31,5	(17,4)	14,7	0,4	15,1
Dividendes distribués		(15,0)			(15,0)	(0,3)	(15,3)
Augmentation de capital		0,1			0,1		0,1
Actions auto détenues		0,6			0,6		0,6
Autres éléments		(10,4)			(10,4)	(4,1)	(14,5)
SOLDE AU 30 JUIN 2011	39,9	446,5	31,5	(47,1)	470,8	8,9	479,7
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	40,6	455,8	56,9	(20,8)	532,5	10,4	542,9
Résultat N-1		56,9	(56,9)		0,0		0,0
Résultat de la période			22,5		22,5	0,4	22,9
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Écart de conversion				7,4	7,4	0,1	7,5
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(0,2)	0,0	7,4	7,2	0,1	7,3
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	(0,2)	22,5	7,4	29,7	0,5	30,2
Dividendes non encore versés		(20,3)			(20,3)	(0,1)	(20,4)
Augmentation de capital					0,0		0,0
Frais sur augmentation de Capital					0,0		0,0
Actions auto détenues		1,0			1,0		1,0
Variation de minoritaires					0,0		0,0
Autres éléments					0,0		0,0
SOLDE AU 30 JUIN 2012	40,6	493,2	22,5	(13,4)	542,9	10,8	553,7

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	30 juin 12	30 juin 11
Résultat avant impôts	34,6	47,0
Amortissements	19,8	18,9
Dotations (reprises) de provisions	0,3	2,2
Résultat financier	6,5	4,8
Plus ou moins-value de cession d'actifs		0,2
Autres		(0,8)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	61,2	72,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(7,8)	(38,0)
Impôts sur le résultat payés	(13,7)	(16,3)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies	39,7	18,0
Flux de trésorerie opérationnels des activités arrêtées		(0,2)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	39,7	17,8
Activités d'investissements		
Immobilisations incorporelles	(0,2)	(0,3)
Immobilisations corporelles	(16,5)	(16,2)
Actifs financiers	(0,9)	
Variation de périmètre	(26,9)	0,9
Autres variations des flux des activités d'investissement	2,2	(1,9)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements poursuivies	(42,3)	(17,5)
Flux de trésorerie d'investissement des activités arrêtées		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(42,3)	(17,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	(2,6)	0,3
Augmentation de capital reçue et autres augmentations des capitaux propres	0,0	0,1
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(0,1)	(0,3)
Intérêts payés	(6,3)	(4,6)
Variation de l'endettement (note 15)	(4,9)	4,0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(11,3)	(0,8)
Variation de trésorerie	(13,9)	(0,5)
Trésorerie à l'ouverture (note 15)	52,2	48,6
Trésorerie à la clôture (note 15)	39,4	45,6
Variation de périmètre	(0,8)	(0,4)
Incidence des variations monétaires	(0,3)	2,9
VARIATION DE TRESORERIE	(13,9)	(0,5)

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES



Note n° 1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
Note n° 2	PRINCIPES ET MÉTHODES	18
Note n° 3	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
Note n° 4	DIVISION « BALAIS POUR AUTOMOBILE ET ÉLECTROMÉNAGER » CÉDÉE	29
Note n° 5	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	29
Note n° 6	GOODWILL	30
Note n° 7	TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS	31
Note n° 8	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32
Note n° 9	TITRES DE PARTICIPATION	33
Note n° 10	STOCKS	33
Note n° 11	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	34
Note n° 12	CAPITAUX PROPRES	34
Note n° 13	PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET PASSIFS DIVERS	35
Note n° 14	AVANTAGES DU PERSONNEL	36
Note n° 15	ENDETTEMENT NET	37
Note n° 16	AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	40
Note n° 17	INFORMATION SECTORIELLE	40
Note n° 18	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	42
Note n° 19	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	42
Note n° 20	PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	43
Note n° 21	IMPÔTS	44
Note n° 22	RÉSULTAT PAR ACTION	45
Note n° 23	DIVIDENDES	45
Note n° 24	CONTRATS DE LOCATION	45
Note n° 25	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES	46
Note n° 26	ENGAGEMENTS HORS BILAN	48
Note n° 27	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	48
Note n° 28	ARRÊTÉ DES COMPTES	48

Note n° 1 Déclaration de conformité

Conformément au Règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Mersen et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les nouvelles normes et interprétations non encore appliquées figurent en note W.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2012 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, disponibles à l'adresse web www.mersen.com

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne à cette date.

Note n° 2 Principes et méthodes

A - Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de la période est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la perte de contrôle.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-Groupe sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

L'activité du Groupe est peu soumise à la saisonnalité ; tant le chiffre d'affaires que les approvisionnements se répartissent linéairement sur l'année.

B - Présentation des états financiers

Le groupe Mersen présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers ».

B1 - État du résultat Global

Compte tenu de la pratique et de la nature de son activité le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le

coût des activités commerciales, des activités administratives et de Recherche et Développement.

Le Groupe présente le résultat global en deux états comprenant un compte de résultat et un état séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global (*comprehensive income*).

B2 - État de situation financière

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3 - Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4 - Activités, actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique et que ce groupe d'actifs représente une composante distincte de l'entité (ligne d'activité ou région géographique principale et distincte faisant l'objet d'un plan unique et coordonné pour s'en séparer ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente), on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette

comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs répondant à la définition d'une activité destinée à être cédée ou arrêtée, leur résultat est présenté en le distinguant des résultats des activités poursuivies et leurs flux de trésorerie sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie.

C - Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, le cours moyen constitue la valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, et sont présentés en réserve de conversion en capitaux propres. Cependant, si l'opération concerne une filiale qui n'est pas détenue à 100 %, alors une différence de change proportionnelle au pourcentage de détention est affectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée et qu'il y a une perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat. Lorsque le Groupe cède une partie de sa participation dans une filiale qui comprend une activité à l'étranger tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou intégrée proportionnellement qui comprend une activité à l'étranger, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

À l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture, le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen excepté lorsque celui-ci n'est pas approprié.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D - Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

E - Couverture

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1 - Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel (dans les rubriques « coûts des produits vendus » pour les couvertures matières et « autres charges d'exploitation » pour les couvertures de change) et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La valeur temps des couvertures est enregistrée en résultat opérationnel dans les « autres charges d'exploitation » ;
- les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2 - Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;

- la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un *swap* permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un *swap* permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F - Immobilisations incorporelles

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les *goodwill*.

Les autres immobilisations incorporelles (relation clients, technologie) ayant une durée de vie finie sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.

F1 - Goodwill

En application de la norme IFRS 3 révisée, lors d'un regroupement d'entreprises, le Groupe évalue le *goodwill* comme la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, moins le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe choisit, transaction par transaction, d'évaluer, à la date d'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise comptabilisé.

Pour les acquisitions réalisées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 1^{er} janvier 2010 :

Le *goodwill* représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Les *goodwill* sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe sont au nombre de quatre :

- Applications Électriques ;
- Protection Électrique ;

- Hautes Températures ;
- Équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du Plan Stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (*Weighted Averaged Cost of Capital* - WACC -) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note n° 7).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de *goodwill* constatées sont irréversibles.

F2 - Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

F3 - Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable ; et
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.

Les frais de Recherche et les frais de Développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

F4 - Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les immobilisations incorporelles incluent également la technologie, les marques et les relations clientèles valorisées lors de l'acquisition de sociétés en application de la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, autres que les *goodwill*, dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative ont été les suivantes sur les acquisitions réalisées :

- marques dont la durée d'utilité est finie jusqu'à 30 ans
- brevets et technologies jusqu'à 30 ans
- relation Clients jusqu'à 30 ans

Pour établir si la durée de vie d'un actif incorporel est finie ou indéfinie, le Groupe étudie les facteurs externes et internes liés à l'actif selon les critères de la norme.

G - Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de cet actif.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- construction : 20 à 50 ans ;
- agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement, ainsi que les valeurs résiduelles, sont revues et sont modifiées à chaque fin de période annuelle ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H - Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Le contrat de location financement est comptabilisé pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature. Si le Groupe n'a pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est totalement amorti sur la plus courte durée entre celle du contrat de location et la durée d'utilité.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

I - Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 « Perte de valeur des actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et

de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Mersen.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J - Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IFRS 7 « informations à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs financiers de trading, les dépôts de garantie versés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Lors de leur évaluation initiale, tous les actifs et passifs financiers, qui ne sont pas à la juste valeur, sont évalués à leur juste valeur tenant compte des coûts de transaction.

Pour leur évaluation ultérieure, les prêts et créances sont constatés au coût amorti.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Excepté lorsqu'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur (§E2), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégré période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les actifs courants comprennent les créances liées à l'exploitation valorisées au coût amorti et dépréciées lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

J1 - Titres de participation

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers non courants classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives

de développement, situation économique locale...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- **Capitaux propres** : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;
- **Endettement** : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- **Ventes externes** : le chiffre d'affaires de la Société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;
- **Résultat net** : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

J2 - Autres actifs financiers non courants

Il s'agit de créances non liées à l'exploitation : conformément à IAS 39, elles sont constatées au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

K - Capital

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L - Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources, représentatives d'avantages économiques futurs, au bénéfice de ce tiers.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra

supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce ou d'un début d'exécution et d'un plan détaillé, avant la date de clôture.

Lorsque la Société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

M - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

N - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Accessoirement, au travers de quelques filiales, le Groupe réalise des « contrats de construction ». Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus, sauf s'ils constituent un actif lié à l'activité future du contrat.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

O - Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- tables de mortalité ;
- dates de départ à la retraite ;
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;
- taux de rendement des actifs de couverture ;
- taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ; et
- des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

O1 - Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

- au bilan :
 - le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :
 - la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,

- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé, et des paiements ;
- au compte de résultat :
le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :
 - coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice),
 - coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation »),
 - rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme),
 - écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
 - coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
 - pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

O2 - Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

P - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la Société. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'événements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de *goodwill*, d'actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration.

Q - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des participations ne donnant pas le contrôle.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

R - Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

S – Information sectorielle

La norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le « reporting » interne mis à la disposition du « Principal Décideur Opérationnel », le Directoire, ainsi qu'au Conseil de Surveillance, correspond à l'organisation managériale du groupe Mersen qui est basée sur une segmentation par type d'activité selon les deux secteurs suivants :

Systèmes et Matériaux Avancés : équipements en graphite et autres matériaux performants dédiés aux environnements industriels extrêmes.

Systèmes et Composants Électriques : systèmes et composants contribuant à la performance et à la protection des équipements électriques.

En application d'IFRS 8, le Groupe identifie et présente donc ses secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au Directoire.

T - Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

U - Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

V - Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêt des comptes. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et des hypothèses retenues.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêt des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Mersen peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

La note n° 5 est relative aux actifs nets destinés à être cédés et arrêtés ; la perte de valeur sur ces actifs a été calculée en comparant la valeur nette de ces actifs et passifs à la meilleure estimation de leur valeur de réalisation.

Les notes n° 2-F1, 2-I et la note n° 7 sont relatives aux tests de dépréciation des *goodwill* et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.

Les notes n° 13 et 14 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Mersen. Dans la détermination de ces provisions, Le Groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

La note n° 22 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France et en Allemagne sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisés selon des méthodologies constantes et formalisées.

W - Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Aucune nouvelle norme, amendement de norme et interprétation en vigueur n'ont d'impact sur les états financiers consolidés.

Note n° 3 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de liquidité ;
- risque de taux ;
- risque matières ;
- risque de change ;
- risque crédit.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques.

Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

La gestion du capital est présentée en note n° 12.

Risque de Liquidité

Mersen dispose de lignes de crédit ou d'emprunts confirmés pour un total de 488 millions d'euros ayant une maturité moyenne de 2,7 ans et utilisés à 57 % à fin juin 2012. La maturité moyenne sur les lignes utilisées est de 3,6 ans.

Mersen dispose de cinq contrats significatifs de financement :

- un placement privé de 100 millions de dollars US négocié en novembre 2011 auprès d'un investisseur américain, dont une tranche de 50 millions de dollars US d'une maturité de 10 ans et une tranche de 37,2 millions d'euros d'une maturité de 8 ans, remboursables *in fine*. Les intérêts payés à l'investisseur sont fixes.
- un crédit de 350 millions de dollars US mis en place en juillet 2008 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie concernée constaté au moment des tirages plus une marge fixe ; ce crédit a été refinancé courant juillet 2012 à hauteur de 215 millions d'euros.
- un crédit de 490 Millions de RMB mis en place en septembre 2010 d'une maturité de 3 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international, destiné à financer les activités du groupe Mersen en Chine. Le taux d'intérêt payé est le PBOC

sans marge constaté au moment des tirages ; dans le cadre d'une option d'extension acceptée en septembre 2011, la maturité de ce crédit a été étendue d'un an supplémentaire portant son échéance finale à septembre 2014.

- une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) finalisée en novembre 2007 remboursable par tiers de 2012 à 2014, soit d'une durée moyenne de 6 ans (à l'origine). Le taux d'intérêt payé est le taux Euribor 3 mois plus une marge fixe. Cette marge est négative du fait de la vente des bons ;
- un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes.

Courant juillet 2012, Mersen a finalisé le refinancement de son crédit syndiqué de 350 millions de dollars venant à échéance en juillet 2013, par la mise en place de lignes bancaires d'un montant global de 215 millions d'euros. Comme il est d'usage, ce crédit syndiqué est soumis au respect de différents covenants financiers. Les taux d'intérêt sur ces lignes égalent le taux interbancaire de la monnaie concernée constaté au moment des tirages plus une marge fixe.

Ces lignes se composent :

- d'un crédit syndiqué de 2 tranches, respectivement de 100 millions d'euros et de 75 millions de dollars US, toutes deux d'une maturité de 5 ans, remboursables *in fine*.
- Ce crédit syndiqué a été souscrit auprès d'un pool bancaire constitué de banques françaises et internationales de premier plan.
- de crédits bilatéraux pour un montant total de 55 millions d'euros, d'une maturité moyenne de 4 ans.

Mersen dispose désormais à fin juillet de 425 millions d'euros de financements confirmés, utilisés à 50% environ. La maturité moyenne des financements mobilisés est désormais de 4,7 ans.

Ventilation par échéance des lignes de crédit et emprunts confirmés

En millions d'euros	Montant	Utilisation au 30 juin 2012	Taux d'utilisation au 30 juin 2012	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué Groupe	278,0	77,7	28 %	0,0	278,0	0,0
Crédits confirmés Chine	64,5	52,5	81 %	5,9	58,6	0,0
Placements privés américains	93,9	93,9	100 %	10,6	6,4	76,9
Obsaars	40,0	40,0	100 %	13,3	26,7	0,0
Crédits confirmés UK	7,9	7,9	100 %	4,7	1,3	1,9
Autres	4,2	4,2	100 %	4,0	0,2	0,0
TOTAL	488,5	276,2	57 %	ÉCHÉANCE MOYENNE (ANNÉE) = 2,7		

Ventilation par échéance des flux de trésorerie sur les tirages des lignes de crédit et emprunts confirmés

En millions d'euros	Utilisation au 30 juin 2012	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			1-6 mois	6-12 mois	Supérieur à 1 an
TIRAGES					
Crédit syndiqué Groupe	77,7	77,8	77,8		
Crédits confirmés Chine	52,5	58,3	9,9	5,7	42,7
Placements privés américains 2003	16,9	18,5	0,5	11,1	6,9
Placements privés américains 2011	77,0	107,9	1,8	1,8	104,3
Obsaars	40,0	41,5	13,9	0,3	27,3
Crédits confirmés UK	7,9	8,9	2,4	2,4	4,1
Autres	4,2	4,5	0,2	4,2	0,1
TOTAL	276,2	317,4	106,5	25,5	185,4

Risque de Taux

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière de Mersen et consiste en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Ces *swaps* ont été revendus en avril 2009, repassant ainsi cette dette à taux fixe.

Mersen Scotland Holytown disposait lors de son acquisition par Mersen d'un *swap* de taux d'un montant nominal de 4 millions

de livres sterling, mis en place le 15 janvier 2008 afin de fixer les intérêts sur une partie de sa dette confirmée moyen terme. Dans ce *swap*, la Société reçoit les intérêts dus au prêteur et paye 5,38 %. L'amortissement et la durée du *swap* sont adossés à la dette. Au 30 juin 2012, le nominal s'élève à 2,8 millions de livres sterling.

Au mois de juin 2009, le Groupe a contracté un *swap* de taux d'un montant global de 39 millions d'euros pour fixer les intérêts dus sur les Obsaars. Dans ce *swap*, la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paye 2,815 % pour une durée et un amortissement équivalents aux Obsaars.

Les placements privés américains de 2011 sont à taux fixe, avec un coupon moyen de 4,7%.

En millions d'euros	Montant (en €)	Taux reçu	Taux payé	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Swap EUR	39,0	Libor EUR 3 mois - marge	2,815 %	13,0	26,0	0,0
Swap GBP	3,6	Libor GBP 1 mois + marge	5,38 %	0,2	1,3	1,9

En millions d'euros	SWAP	MTM ^(a)	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Actif		0,0	0,5	0,2	0,2	0,0
Passif		(2,1)	(2,7)	(1,1)	(1,3)	(0,3)

(a) Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Risque Matières

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc. Le cuivre et l'argent sont les deux métaux représentant des montants d'achats significatifs (de l'ordre de 25 millions d'euros) pour le groupe Mersen. Différentes techniques de couverture comme des indexations sur les prix d'achats, des indexations des prix de vente ou des couvertures bancaires peuvent être appliquées.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction Financière et la Direction des Achats de Mersen et consiste en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme ou d'achat de tunnels à prime nulle.

Environ 97 % des risques de prix sur le cuivre et des risques de prix sur l'argent peuvent être couverts par couvertures bancaires.

À fin juin 2012, en ce qui concerne les quantités 2012, environ 45% des tonnages couvrables en cuivre ont été couverts. En ce qui concerne l'argent, environ 60% des tonnages couvrables ont été couverts.

Impacts des couvertures matières

En millions d'euros	Impact Bilan 2012	Impact Résultat 2012
Cuivre	0,1	0,3
Argent	(0,4)	0,0

Risque de change

Évolution du cours des principales devises du Groupe

	GBP	JPY	KRW	RMB	USD
Cours moyen du 1/01/2011 au 30/06/2011 ^(a)	0,8680	114,91	1 544,56	9,1755	1,4046
Cours de clôture au 30/06/2011 ^(b)	0,9026	116,25	1543,19	9,3416	1,4453
Cours moyen du 1/01/2012 au 30/06/2012 ^(a)	0,8225	103,37	1480,62	8,1918	1,2965
Cours de clôture au 30/06/2012 ^(b)	0,8068	100,13	1441,00	8,0011	1,2590

(a) Cours utilisés pour convertir le tableau des flux de trésorerie et le compte de résultat.

(b) Cours utilisés pour convertir le bilan.

La politique de gestion du risque de change est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction Financière.

Elle consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir les risques de change dès la prise de commande ou de couvrir un budget annuel. Le principal risque de change concerne les flux intra-Groupe.

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de les souscrire en monnaie locale. En ce qui concerne la maison mère, les emprunts en devises étrangères sont adossés à des prêts dans les mêmes devises à ses filiales.

À des fins de consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée, et leur bilan au taux de change de fin de période. L'effet de ces conversions

peut être significatif. Le principal impact concerne l'effet de la variation du cours du dollar américain sur les fonds propres et sur la dette du Groupe.

Le résultat opérationnel courant du Groupe est exposé aux fluctuations de change principalement par effet de conversion des résultats des sociétés dont la monnaie locale est différente de l'euro. L'exposition principale est sur le dollar US. Une baisse du dollar US de 10 % par rapport à la moyenne constatée de janvier à juin 2012 aurait eu un impact de conversion défavorable de - 2,7 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant semestriel du Groupe. A l'inverse, cette baisse du dollar US de 10 % par rapport au cours de change constaté à fin juin 2012 aurait eu un impact de conversion favorable de - 6,2 millions d'euros sur la dette nette du Groupe au 30 juin 2012.

Sauf cas particuliers, les couvertures sont centralisées au niveau de la maison mère. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies. La valorisation des couvertures est détaillée ci-dessous.

Comptabilisation à fin juin 2012 des opérations de change

MTM ^(a) (exprimé en millions d'euros)		30 juin 2012
Mark-to-market des couvertures de change	Capitaux propres	(0,2)
	Autres éléments financiers du RO	(0,1)

(a) Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Flux de trésorerie futurs sur les opérations de change comptabilisées à fin juin 2012

CHANGE (en millions d'euros)	MTM	Flux de trésorerie attendus
Actif	0,3	0,3
Passif	(0,6)	(0,6)

Les couvertures de change sont ajustées aux sous-jacents et il n'y a donc pas de décalage entre leurs maturités.

Risque crédit

Le Groupe a mis en place en 2003 un programme d'assurance crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés américaines, et françaises pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients,

les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

En 2009, ce programme a été étendu à l'Allemagne, au Royaume-Uni et en Chine (clients domestiques).

Des avenants de délégation aux contrats couvrant les créances françaises cédées en 2009 ont été signés au profit de l'agent d'affacturage.

Note n° 4 Division « balais pour automobile et électroménager » cédée

Le Groupe a finalisé le 1^{er} mai 2009 la cession de sa Division « balais et porte-balais pour automobile et électroménager ».

Les résultats des activités destinées à être cédées ou arrêtées incluent les activités temporairement maintenues, mais étroitement liées à la cession et destinées à être arrêtées – notamment au travers des contrats de prestations et de sous-traitance à court terme.

Le résultat net après impôts au 30 juin 2011 des activités cédées ou arrêtées était de 1,6 million d'euros. Il concernait principalement la comptabilisation d'un paiement complémentaire de prix de cession conditionné à la clause de performance incluse dans le contrat de cession.

Le résultat net après impôts au 30 juin 2012 des activités cédées ou arrêtées s'élève à -0,4 million d'euros.

Note n° 5 Regroupements d'entreprises

Le 3 janvier 2012, le Groupe a acquis la société américaine Eldre, entreprise familiale avec des sites de production aux Etats-Unis (Rochester, New-York) et en France (Saint Sylvain d'Anjou). Eldre produit des barres d'Interconnexions laminées et isolées.

Le prix d'achat et le *goodwill* s'appuient sur le renforcement de la position du Groupe en tant que partenaire mondial de référence pour l'électronique de puissance grâce aux composants pour

l'électronique de puissance qui se trouvent sur les marchés porteurs ciblés par Mersen, tels que l'énergie (solaire, éolien, ...), le transport (motrices pour le ferroviaire, ...) et l'électronique (variateurs de vitesse, convertisseurs, ...).

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance rentable du Groupe fondée notamment sur un renforcement de sa position de leader sur ses marchés porteurs.

L'actif net acquis lors de ces transactions, et le *goodwill* consécutif, sont présentés ci-dessous :

Total des acquisitions	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Affectation du prix d'acquisition	Juste valeur de l'actif net
<i>En millions d'euros</i>				
Actifs immobilisés	5,5	2,9	0,0	8,4
Trésorerie acquise	0,9			0,9
Autres Actifs	9,4	(0,2)	0,0	9,2
Passifs non courants	(0,6)	(1,1)	0,0	(1,7)
Passifs courants	(4,2)	0,0	0,0	(4,2)
Actif Net	11,0	1,6	0,0	12,6
<i>Goodwill</i>				16,8
Participation ne donnant pas le contrôle				0,0
Contrepartie transférée				29,4

L'affectation du *goodwill* est en cours d'évaluation et sera indiquée dans les comptes consolidés annuels.

Le montant attendu du *goodwill* Eldre Corp. fiscalement déductible serait de 14,9 millions de dollars déductibles sur 15 ans.

Le chiffre d'affaires des sociétés acquises s'élève à 13,6 millions d'euros et le résultat opérationnel à 1,3 millions d'euros pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

Les coûts d'acquisition de Eldre, d'un montant de 1,3 millions d'euros, ont été comptabilisés en charge non courantes (0,9 million d'euro en 2011 et 0,4 million d'euro en 2012).

Note n° 6 *Goodwill*

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	31 déc. 2011
Valeur nette comptable début de période	264,0	260,8
Acquisitions	16,8	1,1
Autres mouvements	0,1	(1,8)
Écarts de conversion	3,8	3,9
Valeur nette comptable fin de période	284,7	264,0
Valeur brute fin de période	284,7	264,0
Cumul pertes de valeur fin de période	0,0	0,0

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2011	Mouvements 2012			30 juin 2012
		Valeur nette	Acquisition	Autres Mouvements	Écart de conversion
Équipements Anticorrosion	69,1			1,5	70,6
Hautes Températures	93,0			0,8	93,8
Applications Électriques	12,8		0,1		12,9
Protection Électrique	89,1	16,8		1,5	107,4
TOTAL	264,0	16,8	0,1	3,8	284,7

Les acquisitions concernent le *goodwill* des sociétés Eldre S.A.S (France) et Eldre Corporation (USA) (cf note 5).

Note n° 7 Test de perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2011.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2012 et des projections pour les 4 exercices suivants. Il est notamment prévu pour l'UGT Equipements Anticorrosion, un rétablissement progressif des marges historiques après une année affectée par des livraisons d'équipements à marge plus faible ;
- taux d'actualisation après impôt de 8,5 % sur l'ensemble des UGT. Il n'existe en effet pas d'éléments significatifs permettant de différencier un taux d'actualisation par UGT ;
- taux de croissance à l'infini de 3,5 % pour l'UGT Équipements Anticorrosion, de 2 % pour l'UGT Applications Électriques et de 3 % pour les UGT Protection Électrique et Hautes Températures. Le taux de 3,5 % appliqué à l'UGT Equipements Anticorrosion s'explique par l'évolution de l'activité de cette UGT sur les marchés de la pharmacie et des énergies renouvelables ;
- taux d'impôt normatif de 34 %.

Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un test de sensibilité a été effectué en dégradant dans le premier cas le taux de croissance à l'infini de 1 point, et dans le deuxième cas en augmentant le taux d'actualisation après impôts de 1 point par rapport à l'hypothèse retenue, ceci dans chacune des UGT. Les tests de sensibilité ne remettent pas en cause les résultats obtenus.

Un calcul de sensibilité au taux d'actualisation a été réalisé tel que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable. Les taux d'actualisation obtenus sont de :

- environ 19 % pour l'UGT Applications Électriques ;
- environ 21 % pour l'UGT Protection Électrique ;
- environ 11 % pour l'UGT Équipements Anticorrosion ; et
- environ 13 % pour l'UGT Hautes Températures.

Compte tenu du contexte économique et de l'évolution de certains indicateurs de performance, Mersen a effectué au 30 juin 2012 un test de perte de valeur sur l'UGT où l'écart est le plus faible entre la valeur de recouvrement et la valeur comptable. A l'issue de ce test, aucune perte de valeur n'a été constatée. Les tests seront de nouveau effectués pour la clôture 2012.

Note n° 8 Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

<i>En millions d'euros</i>	Autres Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel, installations techniques et autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total Immobilisations corporelles
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2011	37,1	29,5	51,1	172,5	34,1	287,2
Acquisitions d'immobilisations	0,4		1,2	4,0	11,2	16,4
Mises hors service et sorties		(1,2)	(0,9)	(0,3)	(0,1)	(2,5)
Amortissements	(1,1)	(0,1)	(5,4)	(12,3)		(17,8)
Écarts de conversion	(0,6)	(0,5)	(2,2)	(7,0)	(1,7)	(11,4)
Autres mouvements	3,3	(0,9)	4,7	5,5	(9,3)	0,0
Valeur nette comptable au 30 juin 2011	39,1	26,8	48,5	162,4	34,2	271,9
Valeur brute au 30 juin 2011	65,8	27,5	98,5	428,5	34,2	588,7
Cumul des amortissements au 30 juin 2011	(26,7)	(0,7)	(50,0)	(266,1)		(316,8)
Cumul des pertes de valeur au 30 juin 2011						0,0
Valeur nette comptable au 31 décembre 2011	40,0	28,5	58,6	189,5	29,6	306,2
Valeur brute au 31 décembre 2011	68,2	29,2	107,9	480,2	29,6	646,9
Cumul des amortissements au 31 décembre 2011	(28,2)	(0,7)	(49,3)	(290,7)		(340,7)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2011						0,0
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2012	40,0	28,5	58,6	189,5	29,6	306,2
Acquisitions d'immobilisations	0,2		0,1	5,4	11,0	16,5
Mises hors service et sorties				(0,1)		(0,1)
Amortissements	(0,7)		(1,6)	(17,5)		(19,1)
Écarts de conversion	0,2	0,1	1,1	3,3	0,5	5,0
Variation de périmètre	0,0	1,0	3,7	3,5		8,2
Autres mouvements	(0,3)		0,6	7,3	(7,7)	0,2
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2012	39,4	29,6	62,5	191,4	33,4	316,9
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2012	68,7	30,3	113,9	501,4	33,4	679,0
CUMUL DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2012	(29,3)	(0,7)	(51,4)	(310,0)		(362,1)
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 30 JUIN 2012						0,0

Les dépenses pour la recherche (ou pour la phase de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Concernant les frais de développement, une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de

développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, le Groupe peut démontrer que ces développements remplissent les critères de la norme.

Au 30 juin 2012, le Groupe n'a pas identifié de frais de développement sur la période qui remplissent ces critères.

Note n° 9 Titres de participation

En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12	31 déc. 11
Valeur brute comptable	9,7	8,8
Pertes de valeur	(3,9)	(3,9)
VALEUR NETTE COMPTABLE	5,8	4,9

L'augmentation des titres de participation est due aux augmentations de capital de Mersen Russia et de Mersen Maroc SARL.

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 30 juin 2012 concernent essentiellement l'Argentine et la Grèce.

Les principales participations sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>			
Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
Fusetech	50%	1,3	1,3
Mersen Argentina	100%	3,7	0,8
Mersen Russia	100%	1,2	1,2
Mersen Maroc SARL	100%	1,2	1,2
Nortroll	34%	0,8	0,5
GMI	25%	0,2	0,2
Mersen Chile Ltd	100%	0,2	0,2
Mersen Hellas SA	100%	0,8	0,1
Autres participations		0,3	0,3
TOTAL		9,7	5,8

Note n° 10 Stocks

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12	31 déc. 11
Matières premières et autres approvisionnements	101,1	91,6
Produits en cours de production	72,9	74,0
Produits finis	35,5	31,8
Valeur comptable des stocks	209,5	197,4
Pertes de valeur	(11,0)	(8,7)
VALEUR NETTE COMPTABLE DES STOCKS	198,5	188,7

Les stocks nets ont augmenté de 9,8 millions d'euros au 30 juin 2012 dont 4,9 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre; 2,7 millions d'euros dus à des effets de change ;

à périmètre et taux de change constants, les stocks sont en hausse de 2,2 millions d'euros (1,2 %).

Note n° 11 Clients et comptes rattachés

En millions d'euros	30 juin 12	31 déc. 11
Créances clients brutes	145,7	131,9
Pertes de valeur	(4,4)	(3,9)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	141,3	128,0

Les clients nets ont augmenté de 13,3 millions d'euros au 30 juin 2012 dont 3,5 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre, 2,1 millions d'euros sont dus à des effets de change ;

à périmètre et taux de change constants, les clients sont en hausse de 7,7 millions d'euros (+6%).

Les mouvements concernant les dépréciations sur les créances clients sont les suivants :

En millions d'euros	30 juin 12	31 déc. 11
Pertes de valeur au 1 ^{er} janvier	(3,9)	(3,2)
Dotations/ reprise annuelle	(0,5)	(0,7)
PERTES DE VALEUR FIN DE PÉRIODE	(4,4)	(3,9)

Les provisions sur créances sont considérées client par client par chacune des entités en fonction des procédures en cours.

Note n° 12 Capitaux propres

Composition du Capital Social

En nombre d'actions (sauf mention contraire)	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2012	20 288 354
Augmentation de capital (en millions d'euros)	0,0
Nombre d'actions au 30 juin 2012	20 288 354
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	20 288 354
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	58 690

Gestion du capital

Au 30 juin 2012, le capital social de la Société est de 40 576 708 euros, divisés en 20 288 354 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie. Le nombre de droits de vote est de 20 229 664, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Il n'existe pas de droits de vote doubles.

A la connaissance de la Société, la répartition du capital au 31 décembre 2011 était la suivante :

■ Institutionnels français :	47,3 %
■ Institutionnels autres pays :	33,7 %
■ Actionnaires individuels :	17,8 %
■ Actionnaires salariés :	1,0 %
■ Auto-détention :	0,2 %

Depuis cette date, certains actionnaires ont notifié les franchissements de seuils suivants :

Le 24 février 2012 : Threadneedle (filiale d'Ameriprise Financial) a déclaré franchir à la baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote et détenir 1 006 994 actions le 21 février 2012 représentant 4,963% du capital et des droits de vote.

Le 30 mars 2012 : BNP Paribas Asset Management au nom et pour le compte de Cam Gestion, Fundquest France et des entités de Fortis Investments intégrées dans BNP Paribas Investment Partners a déclaré détenir 415 244 actions le 29 mars 2012, représentant 2,0467% du capital et des droits de vote.

Le 8 mai 2012 : Threadneedle (filiale d'Ameriprise Financial) a déclaré franchir à la baisse les seuils de 4% du capital et des droits de vote et détenir 773 226 actions le 4 mai 2012 représentant 3,81% du capital et des droits de vote.

Le 19 mai 2012 : Threadneedle (filiale d'Ameriprise Financial) a déclaré franchir à la baisse les seuils de 3% du capital et des droits de vote et détenir 608 108 actions le 18 mai 2012 représentant 2.997% du capital et des droits de vote.

Au 30 juin 2012, 58 690 actions, soit 0,2 % du capital, sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidités approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et confié à Exane en tant que prestataire de service indépendant.

Au 30 juin 2012, les salariés du Groupe possèdent 151 161 actions, soit 0,7 % du capital auxquels s'ajoutent 507 857 options de souscription qui représentent, si elles étaient totalement levées, 2,5 % du capital actuel. Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe. De ce fait, le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre une politique d'actions gratuites. L'attribution définitive des actions est conditionnée à la présence des bénéficiaires dans le Groupe en fin de période

d'acquisition. Les attributions en faveur des membres du Directoire et des salariés dont le Directoire a considéré qu'ils contribuent significativement à la performance de la Société sont soumises à des conditions de performance. En revanche, le directoire n'a pas souhaité fixer des conditions de performance aux salariés qui, par leur fonction, contribuent moins directement aux résultats de la Société. Au 30 juin 2012, le nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement est de 248 388 actions nouvelles, représentant 1,2 % du capital actuels principaux

L'assemblée générale de la Société du 23 mai 2012, dans sa quatrième résolution, a décidé d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles de la Société de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. En date du 24 mai 2012, le Directoire a arrêté le prix des actions nouvelles à 20,49 euros. Par décision en date du 2 juillet 2012, le Directoire a pris acte qu'à l'issue de la période d'option, 1 262 560 droits ont été réinvestis en actions nouvelles de la Société et a décidé de procéder à l'émission de 62 615 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune.

Note n° 13 Provisions, passifs éventuels et passifs divers

En millions d'euros	30 juin 2012		31 déc. 2011	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
- provision pour restructuration	0,3	1,8	0,4	2,9
- provision pour litiges	0,2	0,2		
- autres provisions	0,2	0,6	0,1	2,1
TOTAL	0,7	2,6	0,5	5,0

Les provisions s'élèvent à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2012 (5,5 millions d'euros à fin décembre 2011) et recouvrent essentiellement une provision pour restructuration consécutive à la fermeture du site M.Schneider Allemagne.

La provision constituée en 2010 pour dépollution consécutive à des procédés et produits utilisés par un site industriel, a été reprise à hauteur de 1,5 millions d'euros, le risque ayant été réévalué.

Concernant les procédures civiles :

Certains clients *opt-out* de la class-action US soldée en 2009 ont intenté une action au Royaume-Uni devant le CAT (*Competition Appeal Tribunal*). Dans le cadre de cette procédure, les plaignants tentent d'obtenir réparation d'un prétendu préjudice subi du fait des pratiques sanctionnées en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Le Groupe considérant cette action non fondée, aucune provision n'est constatée à ce titre.

En février 2011, le groupe Deutsche Bahn a diligenté, avec d'autres sociétés ferroviaires européennes, une action à l'encontre des sociétés Morgan, SGL, Schunk et Mersen au Royaume Uni devant le CAT. Dans le cadre de cette procédure, les plaignants tentent d'obtenir réparation d'un prétendu préjudice subi à la suite des faits sanctionnés en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Le Groupe a déposé des conclusions visant à rejeter l'assignation. La procédure judiciaire est toujours en cours. A ce jour, le Groupe ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour estimer le risque lié à cette action ; aucune provision n'est donc constatée à ce titre.

Les passifs divers (27,3 millions d'euros au 30 juin 2012) comprennent principalement les dividendes non encore versés aux actionnaires à hauteur de 20 millions d'euros et des dettes sur immobilisations corporelles.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin juin 2012.

Note n° 14 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Mersen constituent des régimes à prestations définies et sont situés aux États-Unis (39 % des engagements), au Royaume-Uni (24 % des engagements), en France (14 % des engagements) et en Allemagne (9 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2011, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. Les engagements, les actifs de couverture et la charge au 30 juin 2012 ont été calculés en projetant l'évaluation du 31 décembre 2011

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2011	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	5,0 %	3,80 %/4.95 %	2,0 %	2,2 %
Allemagne	5,0 %	Non applicable	2,5 %	2,2 %
États-Unis	5,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	5,15 %	5,10 %	3,60 %	3,10 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés

En millions d'euros	30 juin 2012	31 déc. 2011
Dette actuarielle (engagement)	132,4	126,3
Valeur des actifs de couverture	(68,7)	(64,4)
Écarts actuariels non comptabilisés	(24,7)	(23,8)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,7)	(2,5)
PROVISION AVANT LIMITATION DES ACTIFS	37,3	35,6
Réserve de gestion du surplus		
PROVISION APRÈS LIMITATION DES ACTIFS	37,3	35,6

Engagements nets du Groupe au 30 juin 2012 par zone géographique

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 2012
Dette actuarielle (engagement)	18,2	12,1	51,7	31,7	18,7	132,4
Valeur des actifs de couverture	(0,2)	0,0	(30,5)	(28,8)	(9,2)	(68,7)
Écarts actuariels non comptabilisés	(1,9)		(14,5)	(3,6)	(4,7)	(24,7)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,7)					(1,7)
Montant net comptabilisé	14,4	12,1	6,7	(0,7)	4,8	37,3

Évolution des engagements du Groupe

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2011	17,6	12,2	48,9	29,6	18,0	126,3
Montants versés	(0,4)	(0,4)	(1,3)	0,2	(0,6)	(2,5)
Charges comptabilisées	0,8	0,3	2,4	0,9	0,9	5,3
Écart de change			1,5	1,0	0,3	2,8
Gains et pertes actuariels			0,2		0,1	0,3
Autres mouvements	0,2					0,2
30 JUIN 2012	18,2	12,1	51,7	31,7	18,7	132,4

Évolution des actifs de régime

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2011	0,2	0,0	28,5	27,0	8,7	64,4
Rendement des actifs			0,9	0,7	0,2	1,8
Contribution employeur			0,3	0,1	0,2	0,6
Contribution employés						0,0
Paiement des prestations						0,0
Écart de change			0,8	1,0	0,1	1,9
Autres mouvements						0,0
30 JUIN 2012	0,2	0,0	30,5	28,8	9,2	68,7

Les actifs de régime du Royaume-Uni représentent 42 % du total des actifs de régime et comprennent 50 % d'actions et 46 % d'obligations d'État.

Les actifs de régime des États-Unis représentent 44 % du total des actifs de régime et sont composés à 48 % d'actions et à 52 % d'obligations.

La charge comptabilisée au 30 juin 2012 au titre de ces dispositifs est de 4,4 millions d'euros contre 3,7 millions d'euros en 2011 et se décompose ainsi :

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 2012	Total 30 juin 2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,1	1,3	0,1	0,5	2,4	2,0
Charge d'intérêt	0,4	0,2	1,1	0,8	0,4	2,9	2,8
Rendement attendu des actifs de couverture			(1,0)	(0,7)	(0,2)	(1,9)	(1,9)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	0,2		0,5		0,3	1,0	0,7
Impact de la limitation des actifs						0,0	0,1
Autres mouvements						0,0	0,0
TOTAL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE	1,0	0,3	1,9	0,2	1,0	4,4	3,7

Entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012, les taux d'actualisation ont baissé d'environ 1 point ce qui n'a pas d'impact sur le montant de la provision du fait de la méthode du corridor.

Pour rappel au 31 décembre 2011, une baisse de 0,25 point des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de la dette actuarielle de 4,1 millions d'euros.

Note n° 15 Endettement net

Structure de l'endettement net total au 30 juin 2012

En millions d'euros	30 juin 2012	31 déc. 2011
Emprunts à long terme et moyen terme	275,2	261,7
Passifs financiers courants	9,2	5,3
Concours bancaires courants	19,2	30,0
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	303,6	297,0
<i>Dont utilisation des lignes confirmées</i>	276,2	260,2
Actifs financiers courants	(9,0)	(5,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(39,4)	(52,2)
ENDETTEMENT NET TOTAL	255,2	239,5

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2012 à 255,2 millions d'euros, contre 239,5 millions d'euros fin 2011.

Sur les 303,6 millions d'euros d'endettement brut total, 276,2 millions d'euros proviennent d'utilisation de crédits et emprunts confirmés, le solde étant principalement lié à l'utilisation de lignes non confirmées (découverts bancaires ou autres lignes).

Rapprochement entre les variations de l'endettement net au bilan et le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
Endettement N-1 (31 décembre)	239,5	220,1
Flux exploitation courante après impôts	(25,7)	(0,2)
Flux des restructurations	1,4	0,6
Flux nets des variations de périmètre	26,9	(0,9)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	2,6	(0,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités cédées ou arrêtées	0,0	0,2
Augmentation de capital reçue	0,0	(0,1)
Dividendes versés	0,1	0,3
Intérêts payés	6,3	4,6
Écart de conversion et divers	4,8	(7,7)
Variation de périmètre*	0,7	15,1
Autres variations	1,2	(3,2)
ENDETTEMENT FIN JUIN N	255,2	228,8

*En 2011, le montant tient compte de la variation de la dette sur l'acquisition des minoritaires de Mingrong Electrical Protection.

Covenants financiers au 30 juin 2012

Au titre de ses différents emprunts confirmés Groupe et Chine, Mersen doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Mersen à

rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Mersen doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants ^(a) financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros	Endettement net / Ebitda	Endettement net / fonds propres	Ebitda / intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué Groupe	< 3,35	< 1,3	-
Placement privé américain 2003	< 3,35	< 1,3	> 3
Placement privé américain 2011 ^(b)	< 3,35	< 1,3	> 3
OBSAAR	-	< 1,35	-
Crédit syndiqué Chine		< 1,35	
Ratios constatés au 30 juin 2012			
Crédit syndiqué Groupe	1,93	0,46	
Placement privé américain 2003	1,93	0,46	10,41
Placement privé américain 2011	1,98	0,46	10,19
OBSAAR		0,47	
Crédit syndiqué Chine		0,46	
Ratios constatés au 31 décembre 2011			
Crédit syndiqué Groupe	1,61	0,44	
Placement privé américain 2003	1,61	0,44	14,76
Placement privé américain 2011	1,66	0,44	14,36
OBSAAR		0,45	
Crédit syndiqué Chine		0,44	

(a) Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le seul calcul du ratio « endettement net/ Ebitda », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'Ebitda ou excédent brut d'exploitation est par convention l'Ebitda constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

(b) Suite au refinancement intervenu en juillet 2012, le covenant Endettement net / EBITDA du nouveau crédit syndiqué Groupe, des crédits bilatéraux et du placement privé 2011 est porté à 3,50.

Le nouveau crédit syndiqué Groupe et le placement privé 2011 bénéficient de niveaux de covenants Endettement net / Fonds propres et Endettement net / EBITDA alignés. Le covenant Endettement net / EBITDA de ces deux financements est aligné à la baisse jusqu'à un seuil minimum de 3,35.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2012.

Ventilation par devise des tirages sur lignes de crédit et emprunts confirmés à long et moyen terme y compris la part à court terme au 30 juin 2012

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	71,7	10,6	21,4	39,7
Emprunts en EUR	108,5	17,4	53,8	37,3
Emprunts en GBP	43,5	4,6	37,0	1,9
Emprunts en RMB	52,5	5,9	46,6	0,0
TOTAL	276,2	38,5	158,8	78,9
Amortissement coût d'émission au TEG ^(a)	(0,9)			
Valorisation dérivés taux	0,4			
TOTAL	275,7			

(a) Taux effectif global.

Sur les 158,8 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 104,6 millions d'euros ont une maturité inférieure à 2 ans au 30 juin 2012.

Répartition de l'endettement net total au 30 juin 2012

En devises	%	En taux	%
EUR	41,5	Fixe	53,4
USD	26,5	Variable	46,6
RMB	18,3		
GBP	15,0		
Autres ^(a)	-1,3		

(a) Excédent financier net sur autres devises.

En millions d'euros	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dettes financières	303,6	224,7	78,9
Actifs financiers	(48,4)	(48,4)	0,0
Position nette avant gestion	255,2	176,3	78,9
Dettes à taux fixe	136,4	57,5	78,9
Position nette après gestion	118,8	118,8	0,0

À endettement et change constant par rapport au 30 juin 2012 et tenant compte des swaps en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 1,2 million d'euros environ.

Note n° 16 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	30 juin 12	30 juin 11
Transferts / restructurations	(0,6)	(2,9)
Résultats antérieurs des entités nouvellement consolidées et frais d'acquisition	(0,5)	(0,2)
Autres charges	(1,3)	1,1
TOTAL	(2,4)	(2,0)

Au 30 juin 2012, les charges et produits non courants s'établissent à (2,4) millions d'euros ; les autres charges incluent pour l'essentiel des abandons de créances et des litiges divers.

Au 30 juin 2011, les charges et produits non courants s'établissent à (2,0) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel les coûts de réorganisation du site industriel M.Schneider Allemagne et

les charges liées aux acquisitions (résultats antérieurs et frais d'acquisition). Les « autres » charges et produits non courants tiennent compte principalement de la vente de l'activité de produits de luminaires pour saunas en Allemagne et de la fermeture de la filiale tchèque.

Note n° 17 Information sectorielle

Résultat opérationnel

En millions d'euros	Systèmes et Matériaux Avancés(SMA)		Systèmes et Composants Electriques (SCE)		Total des activités poursuivies		
	30 juin 12	30 juin 11	30 juin 12	30 juin 11	30 juin 12	30 juin 11	
Chiffre d'affaires							
Ventes externes	184,3	189,4	242,8	230,0	427,1	419,4	
Répartition du chiffre d'affaires	43,2%	45,2%	56,8%	54,8%	100,0%	100,0%	
Résultat opérationnel courant sectoriel	22,1	30,2	29,2	31,3	51,3	61,5	
Marge opérationnelle courante sectorielle*	12,0%	15,9%	12,0%	13,6%			
Charges et produits non courants sectoriels	(1,0)	(0,8)	(1,4)	(1,9)	(2,4)	(2,7)	
Amortissement des actifs incorporels réévalués	(0,3)	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,4)	(0,4)	
Résultat opérationnel sectoriel	20,8	29,1	27,7	29,3	48,5	58,4	
Marge opérationnelle sectorielle*	11,3%	15,4%	11,4%	12,7%			
Marge EBITDA ⁽¹⁾	19,4%	22,5%	14,5%	16,4%			
					Dépenses non allouées courantes	(6,9)	(7,3)
					Dépenses non allouées non courantes	0,0	0,7
					Résultat opérationnel des activités poursuivies	41,6	51,8
					Marge opérationnelle des activités poursuivies	9,7%	12,3%
					Résultat financier	(6,6)	(4,8)
					Impôts courants et différés	(11,7)	(15,7)
					Résultat net des activités poursuivies	23,3	31,3

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

(1) L'EBITDA du Groupe correspond au solde «résultat opérationnel courant sectoriel» auquel s'ajoute la dotation aux amortissements sectoriels.

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité notable.

Répartition des amortissements constatés par secteur

En millions d'euros	30 juin 2012				30 juin 2011			
	SMA	SCE	Non alloué	Total	SMA	SCE	Non alloué	Total
TOTAL	(13,7)	(5,9)	(0,2)	(19,8)	(12,4)	(6,4)	(0,1)	(18,9)

Actifs sectoriels

En millions d'euros	SMA	SCE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 30 juin 2012
Immobilisations nettes (hors participations)	428,8	219,4	648,2		648,2
Stocks	110,3	88,2	198,5		198,5
Clients et acomptes reçus	90,2	99,8	190,0	(48,7)	141,3
Autres créances d'exploitation	18,9	11,4	30,3	(5,8)	24,5
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	648,2	418,8	1067,0	(54,5)	1012,5
Titres de participation					5,8
Impôts différés actifs					27,6
Impôts courants part long terme					2,7
Impôts courants court terme					3
Autres actifs courants					0
Actifs financiers courants					9
Dérivés courants					0,4
Actifs financiers de placement					0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					39,4
TOTAL DES ACTIFS NON ALLOUÉS					87,9
TOTAL					1100,4

Passifs sectoriels

En millions d'euros	SMA	SCE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 30 juin 2012
Fournisseurs et acomptes payés	58,8	58,2	117,0	(48,7)	68,3
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	59,4	47,8	107,2	(5,8)	101,4
Provisions non courantes et courantes	0,6	2,7	3,3		3,3
Avantages du personnel	11,0	26,3	37,3		37,3
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	129,8	135,0	264,8	(54,5)	210,3
Impôts différés passifs					25,9
Emprunt à long et moyen terme					275,2
Dérivés non courants					2,1
Impôts courants court terme					3,9
Autres passifs financiers courants					9,2
Dérivés courants					0,9
Comptes courants financiers					0,0
Concours bancaires courants					19,2
TOTAL DES PASSIFS NON ALLOUÉS					336,4
TOTAL					546,7

Note n° 18 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 138 millions d'euros en 2012 contre 123,1 millions d'euros en 2011.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel, comprenant le personnel intérimaire, augmentent de 3,7 %.

Effectif fin de période des sociétés consolidées (activités poursuivies) par zone géographique

Zone géographique	30 juin 12	%	30 juin 11	%
France	1 666	24%	1 534	22%
Europe hors France (+ Tunisie)	1 141	16%	1 319	18%
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 102	30%	2 064	29%
Asie	1 820	26%	1 957	28%
Reste du monde	269	4%	226	3%
TOTAL	6 998	100%	7 100	100%

À périmètre constant, l'effectif fin de période diminue de 405 personnes et l'effectif moyen de 270 personnes environ.

Note n° 19 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires produits	412,8	405,9
Chiffre d'affaires négoce	14,3	13,5
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	427,1	419,4
Autres revenus	4,4	4,8
Coûts des produits négoce	(10,0)	(9,5)
Coûts des matières premières	(109,8)	(113,6)
Charges sur autres revenus	(0,4)	(0,3)
Coûts de fabrication	(75,9)	(71,0)
Salaires	(136,4)	(119,7)
Intéressement et participation	(1,6)	(3,4)
Autres charges	(32,0)	(31,4)
Éléments financiers du résultat opérationnel	(1,4)	(2,0)
Amortissements	(19,8)	(18,9)
Provisions	(2,8)	(2,8)
Résultat de cession d'immobilisations	0,2	0,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	41,6	51,8

Note n° 20 Produits financiers et charges financières

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12	30 juin 11
Amortissement Frais émission emprunt	(0,2)	(0,2)
Intérêts payés sur la dette	(6,1)	(4,3)
Charges financières CT		
Commission sur dette	(0,3)	(0,3)
Quote part non efficace des couvertures de taux		
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires		
Résultat Financier	(6,6)	(4,8)

Le résultat financier ci-dessus inclut les éléments suivants qui résultent d'actifs et passifs qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

Total produits d'intérêts sur les actifs financiers	(6,6)	(4,8)
Total produits d'intérêts sur les passifs financiers	0,0	0,0
Résultat Financier	(6,6)	(4,8)

Comptabilisés directement en capitaux propres		
<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12	30 juin 11
Var. de juste valeur des instruments de couverture de change	0,2	0,6
Var. de juste valeur des instruments de couverture de taux	(0,1)	0,7
Var. de juste valeur des instruments de couverture de matières	(0,2)	(0,3)
Impôts sur les variations comptabilisées en capitaux propres	(0,1)	(0,4)
Résultat Financier comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôt	(0,2)	0,6

Note n° 21 Impôts

Dans le Groupe, il existe :

- un groupe d'intégration fiscale en France ;
- un groupe d'intégration fiscale aux États-Unis ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;

Le taux d'impôt des activités poursuivies du Groupe est de 33% au 30 juin 2012 comme à fin décembre 2011.

Explication de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12
RÉSULTAT NET	22,9
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(11,7)
TOTAL CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS	(11,7)
RÉSULTAT TAXABLE	34,6
Taux d'impôt courant en France	36,1%
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(12,5)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	(0,4)
Opérations imposées à taux réduit	
Différences permanentes	(0,3)
Effet de la limitation des impôts différés actifs	2,0
Autres	(0,5)
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ	(11,7)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 12	31 déc. 11
Actifs d'impôt différé	27,5	25,7
Passifs d'impôt différé	(25,8)	(24,8)
Position nette	1,7	0,9

L'évolution des impôts différés à fin juin 2012 est détaillée ci-dessous :

<i>En millions d'euros*</i>	31 déc. 11	Résultat	Autres	Ecart de conversion	30 juin 12
Provisions pour avantages du personnel	8,1	0,3		0,1	8,5
Amortissement des immobilisations	(22,4)	(1,0)	(0,3)	(0,6)	(24,3)
Provisions réglementées	(3,7)	(0,1)	0,6		(3,2)
Incidence des déficits	23,3	2,2	0,1	(0,2)	25,4
Pertes de valeur	0,3		(0,1)		0,2
Autres	(4,7)	0,1	(0,3)		(4,9)
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN – POSITION NETTE	0,9	1,5	0,0	(0,7)	1,7

* (- passif /+ actif).

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne, la Chine et les États-Unis.

Note n° 22 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	30 juin 12	30 juin 11
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	22,5	31,5
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 229 664	19 937 051
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées *	756 245	827 201
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	20 985 909	20 764 252
Résultat de base par action (euros)	1,11	1,58
Résultat dilué par action (euros)	1,07	1,52

Activités poursuivies	30 juin 12	30 juin 11
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	22,9	29,9
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 229 664	19 937 051
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	756 245	827 201
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	20 985 909	20 764 252
Résultat de base par action (euros)	1,13	1,5
Résultat dilué par action (euros)	1,09	1,44

* réduction liée à l'annulation des stock options 2007.

Note n° 23 Dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mai 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 1 euro par action au titre de l'exercice 2011. Cette même assemblée a offert la possibilité aux actionnaires d'opter pour le paiement des dividendes en actions ou en espèces. Le Directoire du 2 juillet 2012 a pris acte du

choix des actionnaires de réinvestir 1 262 560 droits en actions nouvelles ; une augmentation de capital de 1,3 millions d'euros (émission de 62 615 actions nouvelles) sera donc constatée en juillet 2012 et le Groupe procédera au versement en espèce de 19 millions d'euros au titre du dividende.

Note n° 24 Contrats de location

1 - Contrats de location – financement

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs

Le Groupe n'a pas de contrat de location financement.

2 - Contrats de location simple en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

En millions d'euros	Total au 30 juin 2012	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux	56,7	7,4	20,9	28,4

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes.

Le poste le plus important, d'un montant de 32,4 millions d'euros, concerne les loyers de l'usine de Mersen Xianda Shanghai (Chine).

La hausse des paiements minimaux par rapport au 31 décembre 2011 (+ 5,3 millions d'euros) provient essentiellement du renouvellement de baux et d'un effet de conversion.

Note n° 25 Information relative aux parties liées

Mersen est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par Mersen.

La société Mersen fait partie du groupe Mersen qui comprend 93 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 37 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

1 - Relations avec les sociétés non-consolidées

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 7,8 millions d'euros sur le premier semestre 2012 (5,9 millions d'euros sur le premier semestre 2011).

Au 30 juin 2012, les *management fees* et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,1 million d'euros à fin 2011).

Au 30 juin 2012, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 5,7 millions d'euros et les passifs d'exploitation sont de 0,6 million d'euros.

Au 30 juin 2012, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Mersen s'élèvent à 0,7 million d'euros (1,2 million d'euros à fin 2011).

2 - Rémunérations versées aux principaux dirigeants (Directoire y compris le Président du Directoire)

En millions d'euros	30 juin 2012	31 déc. 2011
Salaires, bonus, avantages en nature ^(a)	0,9	2,2
Charges comptabilisées du régime de retraite sur-complémentaire ^(b)	0,1	(0,6)
Autres avantages à long terme		
TOTAL	1,0	1,6

(a) Les chiffres 2011 tiennent compte du départ d'Ernest Totino et de l'arrivée de quatre nouveaux membres au sein du Directoire.

(b) Le président du Directoire bénéficie dans son contrat d'un régime de retraite sur complémentaire défini comme suit : sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum). L'engagement actuariel a été évalué au 30 juin 2012 à 1,3 million d'euros (1,2 million d'euros au 31 décembre 2011).

Les membres du Directoire ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Le Président du Directoire du Groupe bénéficie, en cas de révocation de son mandat, d'une indemnité forfaitaire au maximum égale à 0,5 fois la rémunération totale brute qui lui aura été versée au titre des trente-six mois précédant la rupture, sous réserve de la réalisation de critères de performance.

En cas de cessation de son mandat de Président et de membre du Directoire et, en contrepartie de l'engagement de non concurrence et de non-sollicitation, pendant une période d'un an à compter de la cessation de ses fonctions, pris par Monsieur Luc Themelin, une indemnité mensuelle égale à 50% de la dernière rémunération mensuelle fixe brute qu'il aura perçue immédiatement avant la rupture de son mandat social sera versée.

Par ailleurs, ont été attribués aux 5 membres de l'actuel Directoire (y compris Président du Directoire) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

■ Stock -options :

Plan 2007 tranche 11	
Date du Conseil d'Administration	25 juillet 2007
Nombre total d'actions attribuées	94 188
Prix de souscription	53,10
Point de départ d'exercice des options	juillet 2011
Date d'expiration	juillet 2017

Plan 2009 tranche 12	
Date du Conseil d'Administration	22 janvier 2009
Nombre total d'actions attribuées	171 518
Prix de souscription	17,53
Point de départ d'exercice des options	février 2013
Date d'expiration	février 2019

■ Plans d'attribution d'actions gratuites :

Plan 2006 tranche 2	
Date du Conseil d'Administration	28 juin 2006
Nombre total d'actions attribuées	1 497
Prix de référence à la date d'attribution	40,07
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2008
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2011

Plan 2011 tranche 6	
Date du Conseil d'Administration	27 mai 2011
Nombre total d'actions attribuées	58 000
Prix de référence à la date d'attribution	35,34
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	27 mai 2015
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	28 mai 2015

L'assemblée générale du 23 mai 2012 a autorisé le directoire à réattribuer 20 000 actions du plan 2011 dont l'attribution avait été annulée après la mise en place dudit plan. Ce dernier a décidé le 27 juin 2012, après accord du conseil de surveillance, de procéder à la réattribution de ces 20 000 actions selon les mêmes

conditions de performance que celles prévus dans le plan 2011 dont 10 000 à des membres du directoire pour tenir compte de l'élargissement de ce dernier de 2 à 5 membres. La réattribution des actions gratuites a fait l'objet d'un nouveau plan :

Plan 2012 tranche 7	
Date du Conseil d'Administration	27 juin 2012
Nombre total d'actions attribuées	10 000
Prix de référence à la date d'attribution	18,22
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	27 juin 2016
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	28 juin 2016

Tous les plans d'attribution d'actions gratuites sont soumis à des conditions de performances.

Note n° 26 Engagements hors bilan

A - Engagements financiers et passifs

En millions d'euros	30 juin 2012	31 déc. 2011
Engagements reçus		
Avals et caution	0,0	0,0
Autres engagement reçus	0,0	0,0
TOTAL	0,0	0,0
Engagements donnés		
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,0	0,0
Garanties de marché	18,3	21,1
Garantie de paiement sur acquisition	0,0	0,0
Autres garanties	23,8	23,7
Autres engagements donnés	5,9	6,5
TOTAL	48,0	51,3

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 23,8 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut notamment une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du *cash-pooling* européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élèvent à 19,3 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au *cash-pooling* européen de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de *cash-pooling* existent. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, mises à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 5 ans.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan

sans approbation de la Direction Financière du Groupe et, le cas échéant, du Directoire. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

B – clause de réserve de propriété

Néant

C - Droit Individuel à la Formation

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

Note n° 27 Événements postérieurs à la clôture

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 offrant la possibilité d'opter pour le paiement des dividendes en actions nouvelles et la décision du Directoire du 2 juillet prenant acte du choix des actionnaires de réinvestir 1 262 560 droits en actions nouvelles, le Groupe constatera en juillet 2012 une augmentation de capital de 1,3 millions d'euros (émission de 62 615 actions nouvelles) et procédera au versement en espèce de 19 millions d'euros au titre du dividende.

Courant juillet 2012, Mersen a finalisé le refinancement de son crédit syndiqué de 350 millions de dollars venant à échéance en juillet 2013, par la mise en place de lignes bancaires d'un montant global de 215 millions d'euros.

Note n° 28 Arrêté des comptes

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe établis à la date du 30 juin 2012 ont été arrêtés par le Directoire dans sa séance du 29 août 2012.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Mersen S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

→ I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

→ II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit ID

Deloitte & Associés

Catherine Porta
Associée

Joël Assayah
Associé



4



ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 29 août 2012

Luc Themelin
Président du Directoire



Immeuble La Fayette
2, place des Vosges
92400 Courbevoie La Défense 5
France